

Le maire refuse de hausser encore plus les taxes

L'opposition proposait d'étudier la question

Le Journal de Québec · 1 déc. 2022 · 12 · STÉPHANIE MARTIN

Répondant à la réflexion du chef de l'opposition, qui aurait préféré une hausse de taxes plus salée, le maire Marchand réplique qu'il faudrait qu'on lui « passe sur le corps ».

« M. Villeneuve de Québec d'abord nous dit qu'il faudrait augmenter les taxes, il aurait été plus favorable à ça. Je vous le dis, là : il va falloir me passer sur le corps. On ne montera pas les taxes des citoyens. On est allés à la limite d'où les citoyens peuvent aller », a tranché Bruno Marchand, hier.

La veille, le chef de l'opposition officielle, Claude Villeneuve, avait affirmé qu'il aurait préféré une hausse de taxes plus salée pour tous à Québec plutôt qu'une hausse de tarifs qui s'applique seulement à certains groupes de citoyens. Son équipe est à effectuer les calculs à cet effet.

Or, pour le maire, c'est « non négociable ». Déjà, la hausse de 2,5 % est la plus élevée des 15 dernières années. L'administration Marchand dit l'avoir limitée le plus possible, car l'inflation galopante aurait pu justifier une hausse de 5,6 %. « Il est hors de question d'en rajouter sur le fardeau fiscal des citoyens. »

Le maire repousse par ailleurs les critiques de l'opposition officielle sur les « économies de bout de chandelle » pour parvenir à l'équilibre. « Onze millions de dollars, c'est pas des bouts de chandelles », réagit Bruno Marchand. « C'est pas des coupures banales. » Elles sont selon lui nécessaires dans le contexte.

Au sujet des permis de terrasses, qui selon l'opposition subissent une hausse trop « brusque », le maire rétorque que la hausse est graduelle et qu'elle a été annoncée depuis plus de six mois. D'autant plus, dit-il, qu'un permis coûtera le tiers du tarif prépandémie, soit autour de 1000 \$ contre 3300 \$ en moyenne en 2019. Il n'y a donc pas de choc tarifaire, selon lui.

« On ramène une hausse des frais de terrasses pour ramener un peu d'équilibre parce que les commerçants font de l'argent avec ces terrasses-là. »

QUÉBEC 21, D'UNE « AUTRE ÉPOQUE »

Quant à Québec 21 et son chef Patrick Paquet, qui ont affirmé qu'ils voteraient contre le budget en raison de la réserve que l'administration Marchand veut instaurer pour faire face aux changements climatiques, le maire affirme qu'il s'agit d'une vision dépassée.

« En 2022, bientôt en 2023, alors qu'on va avoir à s'adapter, tout le monde le dit, ce parti d'opposition nous dit que c'est une mauvaise idée et qu'il va voter contre le budget. [...] C'est vraiment, vraiment, vraiment particulier. C'est hors du temps, c'est d'une autre époque. »

Il estime qu'il serait irresponsable de se présenter dans quelques années devant les gouvernements supérieurs avec des demandes pour des investissements liés aux conséquences des changements climatiques sans être préparés.

Sur cette question, le chef de Québec d'abord, Claude Villeneuve, a tenu mardi le même discours que le maire.

On va tous payer plus de taxes municipales

Avis à tous les propriétaires résidentiels : votre compte d'impôts fonciers pour l'année 2023 va augmenter, peu importe la municipalité où vous habitez.

Le Journal de Québec · 1 déc. 2022 · 26 · MICHEL GIRARD michel.girard@quebecormedia.com

Et dites-vous bien que si la hausse de votre compte atteint les 6 %, vous aurez été traité équitablement. Et qu'en dessous des 6 % d'augmentation, ce sera perçu comme une sorte de « cadeau » de la part de votre conseil municipal.



Par contre, cela laisse présager que votre conseil municipal aura été contraint de couper quelque part dans les services pour parvenir à limiter les dépenses municipales.

L'INFLATION SAIGNE LES VILLES

Pourquoi je mets la barre à 6 % comme augmentation supposément « normale » du compte de taxes municipales ?

Parce que, selon une étude détaillée sur les répercussions de l'inflation sur les budgets municipaux effectuée, l'union des municipalités du Québec en arrive à la conclusion que les dépenses municipales ont augmenté de 6 % en 2022.

UNE FACTURE D'UN MILLIARD \$

Pour l'ensemble des villes et municipalités, la hausse des dépenses municipales attribuables aux pressions inflationnistes représente, à elle seule, une facture de 1 milliard de dollars, m'a affirmé le porte-parole de l'union des municipalités, Patrick Lemieux.

Le secteur municipal a été particulièrement touché par la hausse des coûts du carburant, de l'asphalte, du béton, de la main-d'oeuvre, du transport en commun et d'une foule d'autres services municipaux.

Dans une récente lettre ouverte, le président de l'union des municipalités et maire de Gaspé, Daniel Côté, a tenu à rappeler au gouvernement caquiste de François Legault la nécessité d'appuyer les municipalités « par une aide temporaire, mais substantielle », et ce dans le but d'éviter d'alourdir le fardeau fiscal des citoyennes et citoyens.

UN IMPACT DIFFÉRENT

Son argument massue ? « L'impact de l'inflation n'est pas ressenti de la même façon par le gouvernement et les municipalités. Pour le gouvernement du Québec, l'augmentation des prix et des salaires se traduit par des recettes supplémentaires provenant de l'impôt sur le revenu et des taxes à la consommation », affirme M. Côté.

Ce qui n'est évidemment pas le cas pour les villes et les municipalités.

Alors que les recettes gouvernementales croissent à bon rythme, comme on l'a vu dans le Rapport préélectoral, les municipalités, elles, subissent pleinement la réalité du gonflement des factures, déplore M. Côté.

PREUVES À L'APPUI

Le président de l'union des municipalités et maire de Gaspé affirme que les coûts de construction ont enregistré une croissance moyenne de 30 % depuis 2020 et au-delà de 40 % dans certaines régions.

S'ajoutent à cela, entre autres gonflements de facture, une forte poussée des coûts de la collecte de matières résiduelles, des coûts de déneigement, des coûts de réfection d'infrastructures, des charges d'intérêt sur la dette des municipalités (elles ont doublé), des surcharges liées à l'adaptation des infrastructures aux changements climatiques, le déficit du financement du transport collectif.

Est-ce que le gouvernement Legault acceptera de compenser les municipalités ? C'est ce qu'on saura la semaine prochaine alors que le ministre des Finances Eric Girard présentera « Le point sur la situation économique et financière » du Québec.

Villeneuve propose de taxer l'eau et les stationnements

Le Journal de Québec · 1 déc. 2022 · 12 · STÉPHANIE MARTIN

Le chef de l'opposition souhaiterait que la Ville de Québec soit plus créative et cherche de nouveaux revenus, comme de taxer les stationnements de surface et faire payer les grands consommateurs d'eau comme le Château Frontenac.

Les Villes sont en constante recherche de nouveaux revenus, rappelle Claude Villeneuve. Il nomme notamment Montréal, qui taxe les stationnements de surface. « On devrait taxer ça. » Il identifie aussi le Château Frontenac, qui malgré toute l'eau qu'il consomme, paie « 5000 \$ par année ». « Il n'y aurait pas de l'argent à aller chercher là ? »

Il s'agirait alors de hausser la taxe sur l'eau des institutions.

M. Villeneuve propose aussi d'étudier l'imposition d'une taxe redevance touristique pour éviter le surtourisme.

« On ne réfléchit pas à de nouvelles manières de générer des revenus qui pourraient favoriser des comportements qu'on trouve souhaitables. »